



# Bilan du parcours des connaissances



# Bilan général du parcours des connaissances

- **Un grand intérêt du public pour le parcours des connaissances** du débat public :

Près de **600** participants aux rencontres publiques

Plus de **200** interventions en réunions publiques et sur le site internet

La mobilisation des acteurs de l'éolien, des acteurs économiques et politiques locaux

- Un **climat global serein**, d'écoute et de respect mutuel
- Une majorité de **prises de positions argumentées**
- Des **apports documentaires par le public** (études...)

# Ce que l'Etat retient du parcours des connaissances

**Ce que l'Etat a entendu**

**Ce que l'Etat a fait**

**Ce que l'Etat va faire**

# Ce que l'Etat a entendu

- Une **curiosité et un intérêt partagé** pour l'éolien en mer
- Des **interrogations des pêcheurs** sur la diminution potentielle des zones de pêche et la **cohabitation des usages**
- Des préoccupations sur le **cumul des impacts** de toutes les activités en mer sur la **biodiversité et l'environnement**
- Des craintes sur **l'impact paysager**, notamment si les prochains parcs sont situés sur le Domaine Public Maritime
- Une volonté de diversifier et décarbonner le **mix énergétique** français d'un côté, et la crainte d'affaiblir la résilience du réseau et d'augmenter les coûts de l'autre
- Une volonté d'inscrire le territoire normand dans la **transition énergétique** en préservant les enjeux et les usages

# Ce que Rte a entendu

- La cohabitation entre les activités de pêche et le raccordement
- Les techniques de pose et de protection du câble
- L'impact du câble sur le milieu marin (bruit, CEM...)
- L'enjeu de l'atterrissage (tourisme, riverains, conchyliculture...)



# Ce que l'Etat a fait

## Informer :

- En donnant la parole aux **scientifiques**
- En produisant et diffusant des **données**, parfois inédites, et notamment spatialisées
- En fournissant de **nombreuses études factuelles**
- En mettant à disposition des **photomontages** de parcs fictifs

# Ce que l'Etat a fait

## Expliquer :

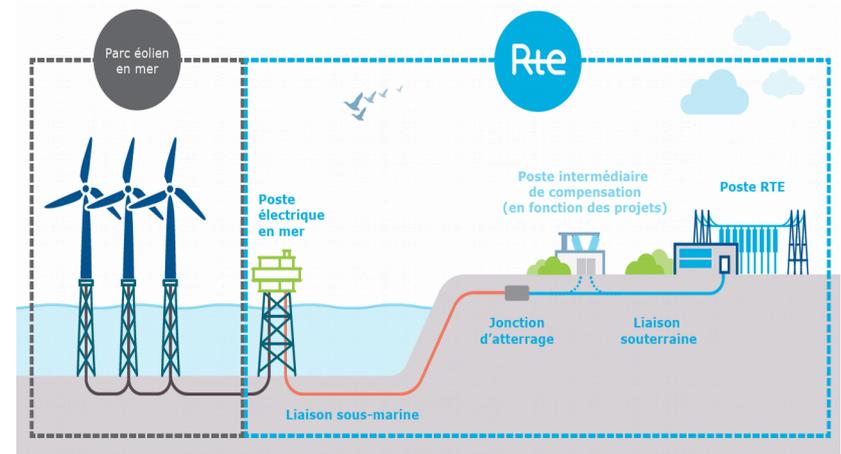
- Que la France a pris des **engagements nationaux ambitieux** en faveur du développement de l'éolien en mer : Loi pour la Croissance Verte et la Transition Energétique, Loi Energie-Climat, et PPE
- Que la France s'inscrit dans **une politique européenne de transition énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre**
- Que la France a décidé d'une **politique de soutien public** au développement des énergies marines renouvelables

## Ce que l'Etat a fait

Rappeler que des travaux  
sont en cours :

- Sur l'impact des **anodes sacrificielles**: projet ANODE porté par France Energies Marines
- Sur l'approfondissement de la **connaissance du milieu marin**
- Des avancées sur le balisage nocturne des parcs et **son impact sur les oiseaux**

- Pédagogie sur :
  - . les composantes d'un raccordement
  - . Le rôle de Rte dans le mix énergétique
  - . Les capacités du réseau existant
  - . l'intérêt d'une planification des futurs parcs éoliens
- Retour d'expériences sur nos ouvrages en mer :
  - . IFA 2 : relations avec les pêcheurs
  - . Jersey : étude benthique du câble (IFREMER)



# Ce que l'Etat va faire

- **Sur la pêche** : poursuite des réflexions pour une meilleure cohabitation des usages
- **Sur les impacts environnementaux et les effets cumulés** :
  - Projet ECUME sur les impacts cumulés, avec l'OFB et un groupe de 35 experts scientifiques
  - Création d'un comité de suivi des parcs éoliens en mer par façade et un conseil scientifique façade
- **Paysage** : privilégier l'implantation de parcs éoliens en mer loin des côtes
- **Fin de vie des parcs, recyclage** : des obligations

# Ce que Rte va faire

- Prendre en compte le raccordement dans les réflexions de localisation du parc en mer (atterrage)
- Partager les enjeux sur la partie terrestre des projets (chambre d'agriculture...)
- Suivre les débats pour le choix des zones pour optimiser des solutions de raccordement (mutualisation)
- Evoquer les usages possibles du poste électrique en mer (plateforme multi-usages)



# Ouverture de la phase 2 du débat public :

## « Construire des scénarios »

### Rappel du projet :

- **La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)** prévoit un calendrier pluriannuel des puissances d'éolien en mer à attribuer chaque année, et les localisations des futurs appels d'offres, dont un premier parc d'1 GW en Normandie
- **La loi énergie climat** prévoit d'attribuer 1 GW d'éolien en mer par an au plus tard en 2024
- Suite à une réforme de la procédure applicable aux projets éoliens en mer, le ministre en charge de l'énergie a saisi la CNDP en mars 2019 sur les futurs projets éoliens en mer en Normandie

# Ouverture de la phase 2 du débat public :

## « Construire des scénarios »

### L'Etat a saisi la Commission Nationale du Débat Public :

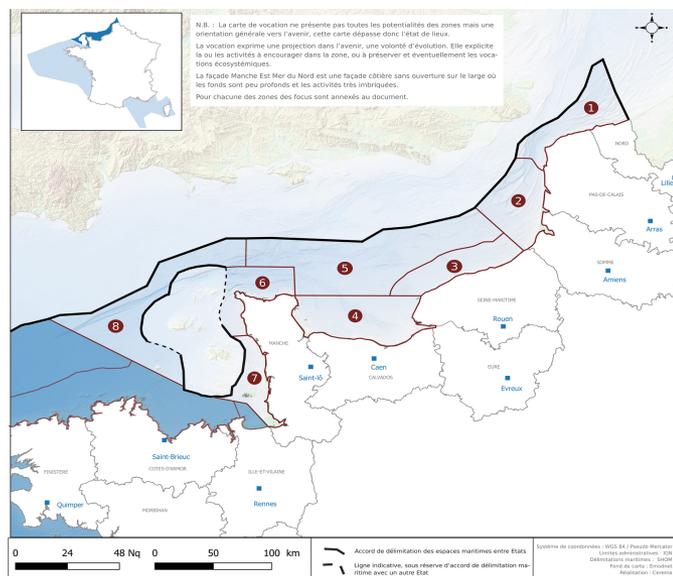
- Avant de lancer la procédure de mise en concurrence
- Pour avoir des éclairages du public sur les futurs projets éoliens en mer au large de la Normandie, et **notamment sur leurs localisations préférentielles**

La phase de partage des connaissances a permis de poser les bases de la recherche de zones préférentielles en rappelant les grands enjeux à prendre en compte

# Ouverture de la phase 2 du débat public : « Construire des scénarios »

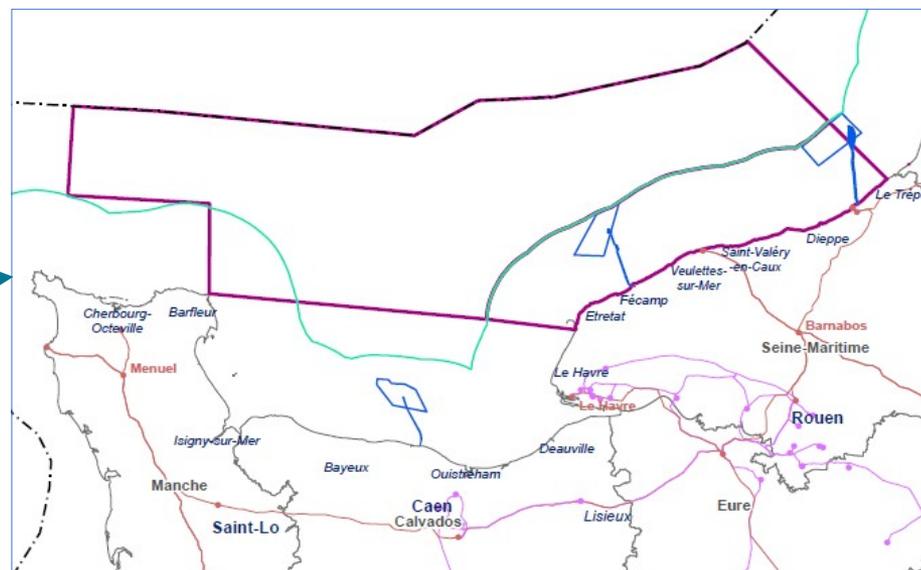
## Contexte de l'ouverture de la phase 2

### Document stratégique de façade



PPE

### Macro zone soumise au débat public



Débat public

Zones de projet préférentielles  
de 300 km<sup>2</sup> environ et leurs aires d'étude  
de raccordement

- Concertation préalable du 26 janvier au 25 mars 2018
- Consultation du public du 4 mars 2019 au 4 juin 2019
- Document adopté en septembre 2019

# Ouverture de la phase 2 du débat public :

## « Construire des scénarios »

Grâce à la phase de débat public qui s'ouvre, l'Etat souhaite *in fine* obtenir un éclairage :

- sur une zone préférentielle de 300km<sup>2</sup> pour un parc d'1GW, dont la procédure de mise en concurrence sera lancée cette année à l'issue du débat public
- Sur d'autres zones de projets ultérieurs
- Sur des modalités propices à l'intégration de projets éoliens en mer et de leur raccordement sur le territoire

L'Etat s'engage :

- À poursuivre la dynamique de partage de l'information et de la connaissance initiée en phase 1
- À rester à l'écoute de tous les acteurs dans une dynamique de co-construction du projet
- À caractériser, et hiérarchiser avec le public les enjeux de la zone au regard de ce qui a été exprimé dans la première phase du débat public

Merci de votre attention